



Petites annonces Février 2023

Dans la perspective d'un **Projet Alimentaire Territorial** qui prenne en compte la nécessité d'une Résilience Alimentaire...

Rencontre : installer des paysans quels rôles pour les citoyens ?

Samedi 4 février, de 14h à 19h, à la salle des Congrès (bâtiment de la mairie) de Saint Antonin Noble Val

Avec la participation et le témoignage de la Foncière Terre de Liens et le domaine de la foncière Terre de Liens et le domaine de Lafage, la SCIC Terres Citoyennes Albigeoises, le GFA de Verdeille et sous réserve de confirmation, la foncière Antidote et le GFA de Martre de Bel Air

Contactez Camille PELLERIN au 06 12 92 87 92. (voir affiche en fichier joint)

Création du Réseau des Maisons Paysannes

En décembre dernier, plusieurs agriculteurs de la Com'Com' se sont réunis et ont jeté les bases du Réseau des Maisons Paysannes.

Objectif et développement à terme

Création, dans chacune des 11 communes, d'un pôle dédié à l'agriculture et à l'alimentation.

En effet, devant les enjeux qui nous attendent, donnons une place renforcée, dans chaque village, à un élément vital pour nos territoires, la production alimentaire.

Déjà 5 agriculteurs s'engagent !

Description sommaire de ces tiers-lieux et de leurs fonctions en page suivante

Agenda de ESSAIMER82 pour le mois de Février

Veuillez trouver ici [l'AGENDA de FEVRIER..](#)

Nous vous souhaitons une bonne lecture et espérons vous retrouver prochainement lors de ces ateliers.

L'atelier Photovoltaïque se déroulera à Saint Maurice

**Répare-Café aux Barthes
dans la salle des fêtes le 25 Février de 14 à 18 heures**

Inscriptions aux autres ateliers J.E.U. - P.L.enT.

N'hésitez pas à vous inscrire par mail à ontacct@pays-lafrançaisain-entransition.org pour les ateliers suivants :

- Construction de toilettes sèches
- Construction de séchoirs solaires

Nous recherchons des volontaires de différents collectifs et associations pour l'organisation de ciné-débats réguliers sur les enjeux du monde contemporain

Contactez par mail contact@pays-lafrançaisain-entransition.org

Réseau des Maisons Paysannes

Objectif et développement à terme

Création, dans chacune des 11 communes, d'un pôle dédié à l'agriculture et à l'alimentation.

En effet, devant les enjeux qui nous attendent, donnons une place renforcée, dans chaque village, à un élément vital pour nos territoires, la production alimentaire.

Description sommaire de ces tiers-lieux et de leurs fonctions en fin de lettre

Un atelier de transformation à disposition du paysan, des paysans de son village et ouvert aux habitants :

- augmenter l'activité de nos fermes en valorisant leurs sous-produits, leurs pertes ou en élargissant leur gamme
- permettre aux habitants de traiter toute perte alimentaire (surplus agricoles, de jardin)

Une boutique gérée par les habitants avec une logique d'accessibilité sociale alimentaire

- logique sociale qui sera facilitée par le traitement des pertes et sous produits et de la participation libre des habitants
- comble un manque évident dans nos campagnes : l'absence de distribution des produits locaux

Un lieu de rencontre des habitants et d'éducation alimentaire

- mise à disposition de matériel (presse à fruits, séchoir, fumoir...)
- animations pour apprendre à valoriser les produits frais
- four à pain communal pour renouer avec la convivialité
- appropriation dès l'école par le biais de visites, d'ateliers

Un lieu de partage de production

- jardin partagé
- verger partagé
- petit élevage collectif

Ces propositions sont une base de travail qui doit être adaptée en fonction des spécificités des agriculteurs

D'autre part, pour répondre aux besoins structurels des collectivités et des acteurs sociaux, le Réseau de Maisons paysannes peut accueillir des outils spécifiques. L'un de ses pôles peut centraliser la découpe de légumes pour la restauration collective et les associations de solidarité.

Comment porter un projet d'une telle envergure ?

En nous appuyant sur nos ressources. Chaque Maison Paysanne serait adossée à une ferme existante, partenaire, offrant une partie des bâtiments et des terres nécessaires.

A ce jour et au terme d'une réunion spécifique pour interroger les paysans, sur les 11 communes concernées, nous avons identifié 5 partenaires prêts à investir une partie de leur foncier dans un tel projet (L'Honor de Cos, Vazerac, Piquecos, Puycornet, Lafrançaise). Et ce n'est qu'un début.

Dans la majeure partie des cas, ces partenaires sont favorables pour l'ensemble des activités, accès à un atelier de transformation, installation d'un four à pain, d'une boutique autogérée par les habitants, mise à disposition de bâtiments à aménager et de terre pour des jardins partagés et autres activités agricoles. N'oublions pas que nos paysans sont des gens d'engagement !

Ce fonctionnement représente une économie considérable de moyens et permet de penser un projet ambitieux.